



Quel moyen ai-je après avoir commandé des faire-part sur un site?

Par **Nicole29**, le **26/07/2012** à **14:40**

Bonjour,

J'ai commandé des faire-parts sur un site internet, il y a 5 jours déjà, j'ai payé en ligne par carte bancaire.

Avant de commander, j'ai téléphoné pour avoir un renseignement (si la carte d'invitation était incluse dans le faire-part, et la réponse était positive).

J'ai donc commandé après avoir reçu la réponse.

Hier, j'ai reçu dans ma boîte mail un Bon à Tirer (échantillon avant impression définitive), et sur le B.A.T, le faire-part ne comprenait pas le carton d'invitation, et apparemment ce faire-part n'était pas un 2 en 1 (c'est à dire que le carton d'invitation n'y était pas inclut), alors que la personne que j'ai eu au téléphone m'avait affirmé du contraire.

Et donc je viens d'appeler le site, qui m'informe qu'aucun solution ne peut m'être donné, à part payer en plus pour des cartons d'invitation.

Ma demande est donc, que pourrais-je faire? quelle procédure?

Par **Nicole29**, le **26/07/2012** à **14:40**

Le site en question <http://faire-part-mariage.fr/>
Vraiment des arnaqueurs!!